



PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR



Métropole Aix-Marseille Provence

Un territoire fragmenté,
des solidarités à construire

territoire

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

Rassemblant 1 831 500 habitants en 2010 sur 3 149 km², Aix-Marseille Provence (AMP) est une métropole dense et urbaine. Légèrement moins dynamique que la région Paca, sa croissance démographique s'essouffle aujourd'hui : l'accroissement annuel ralentit à 0,4 % par an sur la période 2006-2010, contre 0,8 % de 1999 à 2006. Le solde naturel est désormais le seul moteur de la croissance démographique. Si les tendances se prolongent, la métropole atteindrait deux millions d'habitants en 2040, sa population vieillissant sensiblement : le nombre des 60 ans ou plus augmenterait de 41 % et celui des 80 ans ou plus doublerait presque. Dans ces conditions, la pression foncière se poursuivrait, en particulier sur les espaces agricoles.

Dans ses échanges migratoires avec le reste de la France métropolitaine, AMP est déficitaire : elle a perdu 12 500 habitants en 5 ans (131 000 arrivées contre 143 500 sur la période 2003-2008). Bien que bénéficiaire avec le reste du pays, notamment l'Île-de-France, le territoire est déficitaire avec le reste de la région Paca. Pour toutes les catégories professionnelles, les départs sont plus nombreux que les arrivées. En outre, AMP perd des actifs et des retraités mais gagne en revanche des jeunes.

Les mouvements résidentiels au sein de la métropole sont particulièrement marqués. Les communes qui enregistrent les taux de croissance les plus élevés sont celles des communautés d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile ainsi que de Salon-Étang de Berre. Elles bénéficient notamment d'arrivées en provenance de MPM et du Pays d'Aix.

Cette périurbanisation s'observe également au-delà du territoire de la métropole, en particulier en direction du Var et du Luberon. Près de six actifs sur dix s'installant dans les communes limitrophes continuent de travailler dans la métropole, renforçant l'idée d'une migration résidentielle plutôt que professionnelle.

L'emploi constitue un enjeu majeur pour la métropole Aix-Marseille Provence. Son taux d'emploi, qui rapporte le nombre d'emplois à la population des 15-64 ans, n'est que de 59 %. AMP enregistre en effet un déficit d'emplois : il faudrait créer 62 000 emplois supplémentaires pour atteindre le niveau de territoires comparables (cf. encadré).

La part d'emplois industriels est historiquement faible (10,5 % en 2010). Du fait de son positionnement sectoriel, AMP a toutefois été moins touchée par la désindustrialisation et a mieux résisté à la crise de 2008. La sphère présente, tournée vers les besoins de la population résidente et des touristes concentre aujourd'hui 69 % des emplois de la métropole.



Mission Interministérielle
pour le projet métropolitain
Aix-Marseille Provence



Territoire étudié - référentiel de comparaison

La métropole Aix-Marseille Provence (AMP) est composée de 6 EPCI : Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) Ouest Provence, communauté d'agglomération (CA) de Salon-Étang de Berre-Durance, CA du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, CA du Pays d'Aix - y compris Gardanne et Gréasque, communauté urbaine Marseille Provence Métropole (MPM) et CA du Pays de Martigues.

Pour identifier les caractéristiques de la métropole AMP, il est utile de la comparer à d'autres territoires. La cohérence entre AMP et l'aire urbaine de Marseille - Aix-en-Provence autorise d'effectuer une comparaison avec les grandes aires urbaines métropolitaines de 1 100 000 à 2 200 000 habitants. Ainsi ont été retenues dans le référentiel celles de Lyon, Toulouse, Lille (partie française) et Bordeaux. Par ailleurs, chaque ville-centre de ces aires urbaines est capitale régionale.

Les cadres sont moins présents sur la métropole que dans des territoires comparables. Bien qu'en progression, cette part augmente relativement peu (+ 3,6 points depuis 1999 contre + 5 points). De même, en 2010, AMP concentre seulement 10,3 % d'emplois de cadres de fonctions stratégiques, comme les emplois de prestations intellectuelles, de conception-recherche, de commerce inter-entreprises, de gestion ou de culture - loisirs. À l'aune de cet indicateur, il semble que la métropole se soit moins bien intégrée dans l'économie de la connaissance et des réseaux ces 20 dernières années.

Les 735 500 emplois de la métropole sont surtout concentrés sur cinq pôles principaux : Marseille, Aix-en-Provence, Aubagne, Vitrolles, Marignane. Cette concentration de l'emploi génère de nombreux déplacements domicile-travail entre les communes (349 000 en 2010, soit 20 % de plus qu'en 1999). À l'intérieur de la métropole, l'axe Marseille - Aix-en-Provence est le plus fréquenté avec 13 000 navettes quotidiennes, suivi de Marseille-Aubagne (11 500) et Marseille-Vitrolles (7 200). Comme ailleurs, la périurbanisation a favorisé le recours au « tout automobile » : trois actifs en emploi sur quatre utilisent leur voiture ou deux-roues pour aller travailler.

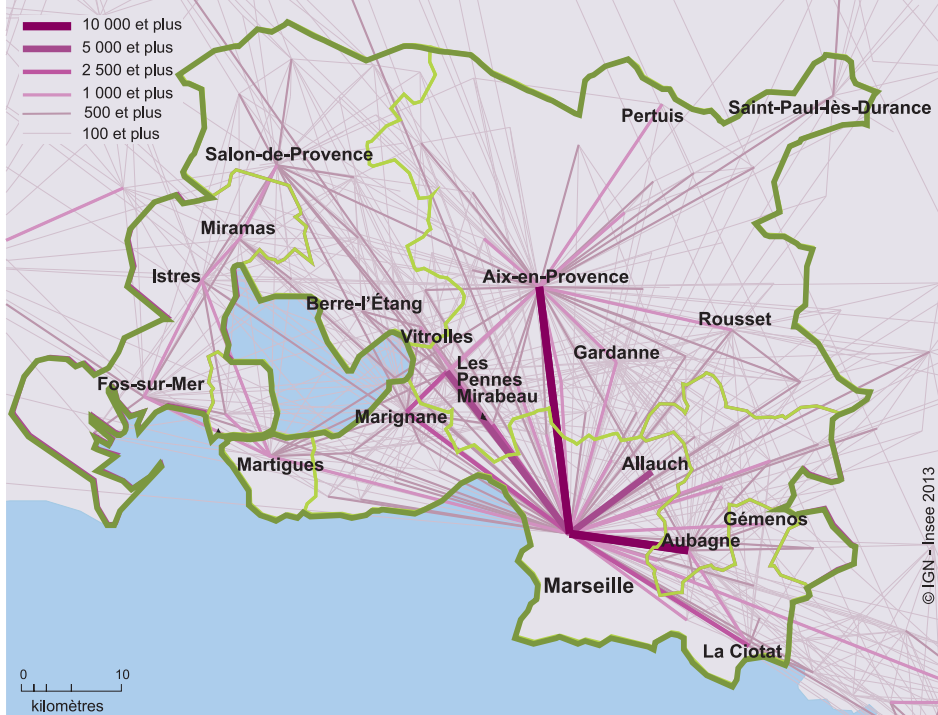
Enfin, la métropole doit faire face à de fortes difficultés sociales. Le chômage y est en effet particulièrement élevé. Les jeunes, qui devraient constituer un atout, sont en grande difficulté, plus souvent inactifs ou au chômage et moins diplômés que dans les territoires comparables. Les revenus fiscaux déclarés les plus bas font apparaître des poches de pauvreté dans certains quartiers de quelques communes. À l'inverse, dans les communes résidentielles, en particulier celles du Pays d'Aix, les revenus fiscaux sont nettement plus élevés.

Cette fragmentation du territoire interpelle. Plus de solidarité, plus de mixité sociale sont autant d'enjeux cruciaux pour cette nouvelle métropole dans les prochaines années.

Christophe Barret, Olivier Biau et Nicolas Chauvot

L'axe Marseille - Aix-en-Provence est le plus fréquenté

Flux domicile-travail entre les communes de AMP en 2010



Source : Insee, RP2010.

Retrouvez les résultats complets de l'étude sur www.insee.fr :
l'Analyse N° 34, octobre 2013 dont les Données de l'étude

Institut National de la Statistique
et des Études Économiques
Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10
Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : Patrick Redor
Chef du service Études et Diffusion : Olivier Biau
Rédacteur en chef : Claire Joutard